



Fait à Vieux Condé, le mardi 8 novembre 2022

Emetteurs :
Directions Générales des Services Ville/CCAS
Service Prévention

Destinataires :
Ensemble du personnel
Ensemble des Elu(e)s

NOTE DE SERVICE

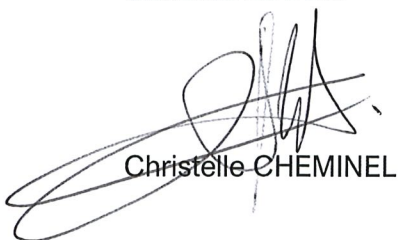
Mesdames, Messieurs, cher(e)s élu(e)s, cher(e)s agent(e)s municipaux,

Dans le cadre des économies d'énergie et dans le cadre de la santé et du bien-être au travail, nous vous informons que l'utilisation des ascenseurs sera dorénavant **strictement** réservée au public, aux Personnes à Mobilité Réduite et aux agents présentant des pathologies.

Comptant sur votre compréhension.

Toutes nos salutations distinguées.

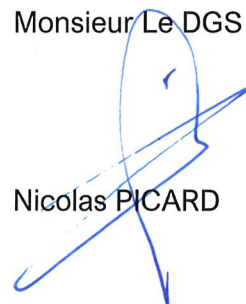
Madame La DGS



Christelle CHEMINEL



Monsieur Le DGS



Nicolas PICARD